



**Commune de NEUVE-CHAPELLE**

## **LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que les collectes d'encombrants auront lieu les :

- 26 mars 2020
- 05 novembre 2020

**A PARTIR DE 4H30**

Je vous invite à sortir vos encombrants la veille au soir et à les placer devant votre habitation en prenant soin de ne pas gêner la circulation des piétons ainsi que celle des véhicules.

Si l'ensemble de la commune ne peut être collecté en une seule journée, la collecte se poursuivra le lendemain.

Par ailleurs, je vous informe que les déchets suivants ne seront pas collectés :

- Les pneumatiques
- Les gravats
- Les tôles fibro-ciment
- Les déchets spéciaux (peintures, huiles, produits toxiques)
- Les cuves à fioul
- Les carcasses de voiture
- Les déchets verts

Vous remerciant pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par Délégation du Président,  
Le Directeur Général  
des Services Techniques



Bernard WEPPE

*Pour tout renseignement complémentaire :*  
*Contactez le Service « Collecte des déchets » de la Communauté d'Agglomération*  
*Béthune-Bruay, Artois Lys Romane au : 03 21 57 08 78*